

3 789302 502203

Guadeloupe/Guyane : 2,30 euros - France : 2,60 euros

N° 2000 DU 16/12/2021 — 2,20 €

# ANTILLA

**KREYOLAD**  
**900**

**ANTILLA**  
**2000**

**Hé oui !**

**Avec le Pr CHARLES-NICOLAS**  
**Avec MALAVOI et MASSIBOL**

# Jid : KREYOLAD 900

## Baraj wonpwen

**D**épi lendi Matinik baré anlo koté. Sel bagay ou ka konstaté sé moun baraj-la p ka djè mò swef. Yo bien ravitayé épi tout kalté minision kontel : • Wiski, Despé, Chanpay,épi kisasayésa !

Asiparé jik ni fizi tou. Man pa té la, man pa wè, mé moun oliwon baraj tann kout fizi. Délè sé GIGN ki pété yonndé kout grinad. Asou sèten baraj, yo jik mandé moun péyé pou pasé. Es sé té sé moun kannaval-la ?

Asiparé yo mandé ann enfimiez 10 €. Man pa sav si i péyé. Lè malérez-la té ka viré bòkay-li yo viré mandé'y péyé pas sé té ké anlot group ki té la. La nou ka alé ? Déjà sa red pou fè an lanmonné, ou ka mandé péyé pou pasé. Manmay pengad pas talè yo ké kidnapé moun ek yo ké mandé konmen lajan pou ladjé moun-an.

Es yo ké kidnapé an moun pou kasé zel-li ? Es yo ké kidnapé prézidan la CTM ? Savrè si yo poko kidnapé B-tran. Antouléka poulemoman manmay, lè nou koupé pié palmié pou mété difé, es yo ké kouté nou ? Es vréman sé moun baraj lé travay, lè yo ka brilé an lékol oben krazé an Lapos ?

Asiparé poulemoman yo pa lé vaksen. Mé es lè ou palé vaksen, fok ou ka krazé brizé formasi, sipermarket oben estasion? Es sé pa an sipermarket ou ka trouvé Despé, Chanpay, Wiski ek Chenay ?

Dapré sa nou sav pa ni sa asou marché ni Lazil, ni Senpiè oben dot marché léd-jim. Pétet fok nou ni lotonomi kon minis-la ponmet Lagwadeloup. Antouléka es nou pé négosié épi représantan gouvelman épi kout fizi ek difé an wonpwen.

Lè kalfou baré, katchimen anbaglé, wonpwen ka liminé, es nou ké sav koté pou pran ? Si zot sav, fè di mwen. **Jid**

## Bel poveb kréyol

« **Ladévenn pa konnet pokosion** »

**édito Henri PIED**

**KREYOLAD**

**900**

**ANTILLA**

**2000**

**(Hé oui !)**

Ainsi vont-elles les années  
que nous voilà, déjà, au  
Kreyolad **900** et à Antilla **2000**.  
Rien de plus à ajouter que ces  
deux chiffres...Et peut-être  
une excuse, juste une excuse,  
comme nos confrères de  
«Justice» et de  
«France-Antilles»  
de vous présenter cet hebdo,  
avec ce retard, grèves,  
blocages, brulements, cris et  
fureurs exigent...  
Et peut-être aussi un merci  
pour nos lecteurs fidèles, nos  
amis fidèles et tous ceux qui y  
ont, comme nous : crû...  
Et dans le silence sourd de  
nos persévérances : Oui,  
merci...  
HenriPIED

# EDITO de Gérard Dorwling-Carter

## L'opinion dès Martiniquais.

### Selon la CESECEM

**L**e Conseil Économique, Social, Environnemental, de la Culture et de l'Éducation de Martinique (CÉSECÉM) a interrogé la population face à la crise sanitaire et sociale qui touche l'île actuellement, pour savoir ce qu'elle pensait de cette situation, et les propositions qu'elle souhaitait faire améliorer les choses.

Des liens directs ont été mis à la disposition des personnes voulant s'exprimer et faire dès vers les propositions sur les différents thèmes:

Action politique - dialogue social - citoyenneté  
Communication - information - santé  
Économie - développement du territoire  
Éducation - formation - jeunesse  
État - cadre statutaire - services publics  
Histoire - culture - société  
Emploi - solidarité  
Vie chère - impôt/taxe

#### Voici les résultats des propositions classées par intérêt de la population

**Question 1** : Soutenez-vous le mouvement de grève contre l'obligation vaccinale et le pass sanitaire ? sur 1373 réponses (au 6 décembre 2021)

Je soutiens la grève: 26%

Je ne soutiens pas la grève, même si je suis contre l'obligation vaccinal et le pass sanitaire: 18 %.

Je suis contre les revendications à l'origine de la grève: 36 %.

une position différente sur ce sujet: 21 %.

**Question 2** : quel est votre sentiment sur les mois à venir en Martinique ?

La situation va s'améliorer: 23 %.

La situation ne changera pas: 25 %.

La situation va se dégrader: 52 %.

**Question 3** : que faudrait-il mettre en place en Martinique pour améliorer la situation sociale et économique?

La méthode pour faire la synthèse des opinions a consisté, du vendredi 26 novembre au lundi 6 décembre, à partir des 1431 propositions déposées via l'outil mis en place par le CÉSECÉM pour recueillir l'avis de la population sur cette question, à les lire une à une puis à les classer en fonction des thèmes qui se dégagent au fur et à mesure de la lecture. Ces propositions ont en-

suite été regroupées par similitudes puis synthétisées sur plusieurs propositions, construites pour respecter au mieux et faire ressortir les idées principales communes.

**Les cinq priorités exprimées par les Martiniquais sont :**

1 Dialogue citoyen.- 2 Sécurité.- 3 Éducation et formation.- 4 Vie chère.- 5 lien social.

Le CÉSECÉM exerce ses compétences dans les conditions fixées par la loi du 27 juillet 2011 relative aux Collectivités Territoriales de Guyane et Martinique. Il est composé de 68 membres, répartis en deux sections. Le CÉSECÉM est obligatoirement saisi pour avis, avant leur examen par la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM), des documents relatifs : aux différents documents budgétaires de la CTM, aux orientations budgétaires, aux schémas régionaux d'aménagement et de développement du territoire.

Par ailleurs, chaque année, le président du Conseil Exécutif rend compte à l'assemblée, par un rapport spécial, de la situation de la Collectivité Territoriale, de l'état d'exécution du schéma d'aménagement régional ainsi que de l'activité et du financement de ses différents services et des organismes qui en dépendent.

Le rapport précise également l'état d'exécution des délibérations de l'assemblée et la situation financière de la collectivité. Ce rapport est soumis pour avis au CÉSECÉM. Le CÉSECÉM peut aussi de sa propre initiative, dans le cadre de l'auto-saisine, émettre des avis sur toutes questions relevant de la compétence de la Collectivité Territoriale de Martinique.

Chaque section peut émettre des avis. Le conseil se prononce sur les avis et rapports établis par les sections avant leur transmission à l'autorité compétente. Les avis adoptés par le CÉSECÉM, en séance plénière font l'objet d'une publication officielle et sont adressés au président du conseil exécutif et au président de l'assemblée de Martinique. Toute personne qualifiée peut être entendue par le CÉSECÉM ou par ses commissions.

En dehors des 8 commissions créées par le CÉSECÉM, il est prévu la création :

de groupes de travail spécialisés et temporaires de groupes de travail communs avec les groupes de l'assemblée de Martinique.

C'est dire que compte tenu de la situation sociale et sanitaire il était nécessaire que cet organe assume pleinement ses fonctions d'assemblée consultative.

Puisse le travail fait soit le début d'une nouvelle pratique : fonctionnelle et sortant du ronron auquel nous avons été habitués jusque-là. ■■■

## BON A SAVOIR

### PLAINT\_ COMMUNIQUE DE PRESSE - AFFAIRE KEZIAH NUISSIER

NOUS AVONS DÉPOSÉ PLAINTÉ ENTRE LES MAINS DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE AU NOM DE M. KEZIAH NUISSIER POUR FAUX EN RAISON DU FAIT QUE DES MILITAIRES DE GENDARMERIE ET UN FONCTIONNAIRE DE POLICE ONT PRÉTENDU QUE NOTRE CLIENT AURAIT DONNÉ DES COUPS DE POING, CE QUI AURAIT JUSTIFIÉ SON INTERPELLATION ALORS QUE LES VIDÉOS PROUVENT LE CONTRAIRE. NOUS SOUHAITERIONS SAVOIR OÙ EN EST CETTE PROCÉDURE.

NOUS AVONS DÉPOSÉ PLAINTÉ ENTRE LES MAINS DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE AU NOM DE MADAME MADLY ETILE, MÈRE DE M. KEZIAH NUISSIER, POUR VIOLENCES PAR PERSONNES DÉPOSITAIRES DE L'AUTORITÉ PUBLIQUE, EN RAISON DES COUPS QUI LUI AVAIENT ÉTÉ PORTÉS AVANT CEUX INFLIGÉS À M. NUISSIER. NOUS SOUHAITERIONS SAVOIR OÙ EN EST CETTE PROCÉDURE.

NOUS AVONS SAISI L'ORDRE DES MÉDECINS SUR LES CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE DE M. NUISSIER DURANT SA GARDE À VUE. NOUS SOUHAITERIONS SAVOIR OÙ EN EST CETTE PROCÉDURE.

NOUS VOULONS QU'ON NOUS EXPLIQUE LES RAISONS POUR LESQUELLES LA CAMÉRA DE SURVEILLANCE DE LA POLICE NATIONALE DE LA RUE VICTOR SÉVÈRE NE FILMAIT LE 16 JUILLET 2020 QUE LES TOITS DE FOURGONS DES GENDARMES AU MOMENT DES TORTURES INFLIGÉES À M. NUISSIER.

DE MÊME, NOUS VOULONS CONNAÎTRE LES RAISONS POUR LESQUELLES UN FONCTIONNAIRE DE POLICE S'EST RENDU CHEZ LUI AFIN DE FAIRE DES MONTAGES VIDÉOS QUI SE SONT ENSUITE RETROUVÉS EN PROCÉDURE.

NOUS SOUHAITERIONS CONNAÎTRE LES DATES EXACTES D'ENTRÉE ET SORTIE DES EFFECTIFS DE GENDARMERIE QUI ONT OPÉRÉ LE 16 JUILLET 2020 ET CONNAÎTRE LES TERMES EXACTS DE LEUR MISSION.

M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE, S'IL LE SOUHAITE, PEUT RÉUNIR TOUTES LES PERSONNES QUE NOUS INTERPELLONS ET LEUR PROPOSER D'ATTAQUER LES AVOCATS DE M. NUISSIER PUIS DE DEMANDER À LEURS SYNDICATS DE FAIRE UN COMMUNIQUÉ COMIQUE. NOS QUESTIONS SONT ENCORE NOMBREUSES...

NOUS INVITONS LES MAGISTRATS DE MARTINIQUE À CONSERVER LEUR SANG FROID CAR L'ÉTUDE DES PROCÉDURES POURRA LES AMENER À SE DÉDIRE. DE FAÇON GÉNÉRALE, LES MAGISTRATS QUI EXERCENT EN MARTINIQUE SERAIENT BIEN AVISÉS DE RESPECTER LA POPULATION QU'ILS ONT À JUGER ET LES AVOCATS QUI REPRÉSENTENT CELLE-CI.

LES ATTAQUES GROSSIÈRES ET INFONDÉES DES MAGISTRATS VISENT À CRÉER UN CLIMAT DE TENSION CRÉÉ DE TOUTE PIÈCES POUR TENTER DE JUSTIFIER LE DÉPAYSEMENT DU DOSSIER AUQUEL NOUS SOMMES OPPOSÉS CAR IL DÉPOSSÉDERAIT LA MARTINIQUE D'UN PROCÈS FONDAMENTAL, ÉTANT RAPPELÉ QUE LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE VEUT RENVOYER L'UN DES VOILETS DE L'AFFAIRE À CAYENNE.

NOUS DEMANDONS QUE LES AUTORITÉS JUDICIAIRES SUR PLACE USENT DE LEUR POUVOIR POUR QUE M. KEZIAH NUISSIER BÉNÉFICIE EN MARTINIQUE D'UN PROCÈS ÉQUITABLE.

EDDY ARNETON  
RAPHAEL CONSTANT  
AVOCAT

AVOCAT  
ANCIEN SECRETAIRE DE LA CONFERENCE  
ANCIEN BATONNIER DE L'ORDRE DE FORT- DE- FRANCE



*125 commerces et services  
à votre disposition.*

*2000 places de parking.*

*Ouvert du :*

*Lundi au Jeudi de 9 heures à 20h30  
les Vendredis et Samedis de 9 heures à 21h*

## Voisines, si près, si loin...

# RHUM : SAINTE-LUCIE À LA CONQUÊTE DE TAIÛWAN

**F**igurant parmi les plus anciennes productions industrielles de Sainte-Lucie, le rhum a une très longue histoire dans l'île, qui en produit en effet depuis des centaines d'années. Un rhum saint-lucien qui était récemment la grande attraction d'une dégustation organisée par l'ambassade du pays voisin à Taipei, la capitale de Taïwan ; une rencontre ayant attiré une cinquantaine de représentants d'entreprises de ce pays d'Asie de l'est. Explications.

Plus précisément, il s'agissait là de représentants taïwanais d'hôtels, de restaurants et de bars, ainsi que de quelques dignitaires internationaux, qui ont pu déguster du rhum saint-lucien (ainsi qu'une boisson traditionnelle à base de mousse de mer et des desserts typiques du pays). Parmi les différentes marques présentes à cet événement, la principale était la gamme de rhums Chairman's Reserve, produits par le Saint Lucia Distillers Group of Companies. « Les Taïwanais sem-

blent généralement avoir bon goût en matière de spiritueux et nous avons un produit de haute qualité ; lorsque nous le faisons goûter aux gens nous constatons qu'ils l'adorent », a notamment déclaré Edwin Laurent, l'ambassadeur de Sainte-Lucie à Taïwan, « c'est un grand marché pour nous, il s'agit là de 23 millions de personnes, donc nous savons que si nous pouvons établir ce genre de commerce, cela nous sera précieux. » Le diplomate de poursuivre : « En plus du commerce, l'exportation du rhum de Sainte-Lucie vers ce pays fait également partie de la construction de l'amitié et des relations avec Taïwan. Parce que pour construire l'amitié, il est bon que vous puissiez faire des affaires en même temps. » L'« amitié » aux temps de la compétition libérale mondialisée en somme.

Si dans les années 1950 et 1960, Sainte-Lucie est passée de la production de sucre à celle de bananes, la production de rhum ne s'est pas arrêtée pour autant,





le pays ayant commencé à importer de la mélasse d'autres pays, ont notamment indiqué les dirigeants du Saint Lucia Distillers Group of Companies, « une pratique qui se poursuit jusqu'à ce jour, sauf que les cargaisons par bateau sont devenues beaucoup plus importantes au fil des ans. » Et Edwin Laurent de souligner que si les rhums de la distillerie précitée avaient d'abord eu du mal à gagner en popularité, ses produits étaient aujourd'hui « complètement différents » et pouvaient « tenir leur place parmi les meilleures marques du monde. » Le diplomate saint-lucien d'ajouter, de prévisible manière, qu'il était extrêmement fier de promouvoir un « produit d'une telle qualité. »

### « Les rhums de Sainte-Lucie constituent une "étoile montante"... »

Chairman's Reserve est une marque créée en 1999, « avec une diversité de rhums provenant de différents alambics et vieillis dans des bois contrastés, pour créer des produits de qualité », expliquent les dirigeants de l'entreprise, « une approche créative ayant conduit à des saveurs de chêne, de bois, de douceur, de piquant et d'un soupçon de sel dans les produits. » Une entité saint-lucienne qui, vous l'aurez compris, est à la recherche de partenaires à Taiwan, afin de commercialiser ses rhums sur ce marché. A ce sujet, un importateur asiatique a signalé que son entreprise avait commencé à importer des rhums de Sainte-Lucie il y a deux ans,

mais que le marché taïwanais pour ces produits était encore restreint. « Les gens pensent encore que le rhum est destiné à être mélangé, pas siroté », a précisé l'importateur, ajoutant que « certains pensent que le rhum n'est pas aussi bon que le whisky ou d'autres alcools forts. » Mais l'homme de nuancer cependant, ajoutant en effet qu'un nombre croissant de taïwanais étaient prêts à essayer le rhum sans mélange ; qu'à ce titre les rhums de Sainte-Lucie constituaient une "étoile montante", et qu'il espérait, par conséquent, remplacer les aficionados de cognac et whisky, par des amateurs de rhum. Ce pays d'Asie de l'Est deviendra-t-il un grand marché pour le spiritueux saint-lucien ? Time will tell.

Quoi qu'il advienne, certains spécialistes des rhums saint-luciens et de la gamme Chairman's Reserve considèrent que les produits Reserve White et Spiced sont plutôt destinés à la préparation de cocktails, tandis que les produits Legacy et Forgotten Casks sont plutôt destinés à être sirotés. Ces connaisseurs d'ajouter que le Chairman's Reserve Spiced représente aujourd'hui 49 % de toutes les exportations, tandis que le Chairman's Reserve Original en représente 24 %. So cheers (santé) ! ■■ Mike Irasque (dont propos traduits de l'anglais) Photos : Edwin Laurent, ambassadeur de Sainte-Lucie à Taïwan ; Taipei la capitale ; La gamme Chairman's Reserve. ■■■

économie...

# La CCIM entame sa nouvelle mandature

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique (CCIM) a récemment tenu son assemblée générale d'installation, suite aux résultats, le 10 novembre dernier, de ses élections consulaires. Des échéances qui, pour rappel, ont acté la très nette victoire de la liste « Entreprendre ensemble en Martinique »\* ; une liste conduite par le président sortant de la Chambre consulaire, Philippe Jock, et qui a ainsi obtenu 64,62% des suffrages exprimés et l'intégralité des 36 sièges d'élu.e.s (dans les catégories Commerce, Industrie et Services) pour une mandature s'achevant en 2026. Présentation.

**D**ans son discours Philippe Jock ne manqua pas, notamment, de rappeler « l'initiative prise, dès le mois de juin 2020, avec les acteurs économiques, plus d'une centaine réunis à l'initiative de la CCIM, pour préparer la sortie de crise, avec la "contribution pour le rebond de l'économie", où nous avons produit plus de 40 "fiche-action", pour un montant d'un milliard d'euros. » Et d'ajouter, dans le même souffle : « Il est donc urgent que le "Plan de relance Martinique", copiloté par la CTM et par l'Etat, les prenne en compte, ainsi que le prochain "Programme Opérationnel" européen 2021-2027, qui est dans sa phase finale d'élaboration. » Un président de CCI qui indiqua, en outre, que l'offre de formations de la Chambre consulaire avait été « réajustée aux besoins du marché, pour offrir aux dirigeants, aux salarié.es, aux jeunes et aux moins jeunes, une meilleure vision des perspectives existantes pour leurs projets professionnels. » Une offre qui est « désormais regroupée sur huit grandes filières », précisa Philippe Jock, « le digital et le numérique, le tourisme et le développement durable, le commerce et la distribution, le marketing et la relation-client, la comptabilité, la finance et les ressources humaines, la gestion de l'entreprise, les sciences et la technologie. » Et le dirigeant d'ajouter qu'il proposerait aux membres de la CCIM « d'élargir le champ d'intervention » de la Chambre consulaire « aux secteurs de la culture et du sport, qui sont des vecteurs de développement économique à part entière. » A suivre ?

Philippe Jock qui, en fin d'intervention, n'omit pas de « saluer la grande efficacité des équipes de la CCI, qui ont su, dans un contexte perturbé, faire preuve de réactivité et d'adaptabilité pour être à l'écoute des ressortissants à travers le "numéro vert", mis en place dès les

premiers jours de la crise sanitaire. » Puis de préciser : « Nous avons apporté à nos ressortissants des premières réponses d'urgence, à la fois techniques mais aussi psychologiques ; nous avons à cette occasion signé un partenariat avec l'association SOS KRIZ, qui a été bien utile. » Un partenariat qui témoigne - s'il en était encore besoin - de la diversité et profondeur des conséquences et autres impacts de cette longue crise sanitaire. ■■ Mike Irasque

*A l'issue de cette assemblée générale d'installation, nous avons échangé avec le président de la CCIM.*

\*\*\*\*

## Philippe Jock :

**« Il faut vite avoir de la perspective et de la vision, pour que l'activité reparte »**

**Antilla : Les conséquences d'une crise sanitaire qui perdurent l'« équation » plutôt compliquée pour la CCIM, non ?**

Philippe Jock : En 2015 l'économie martiniquaise avait une croissance retrouvée, mais depuis 2020, avec la crise, c'est en effet extrêmement compliqué : nous avons à accompagner les entreprises en difficulté, à faire en sorte qu'il y ait le moins de défaillances possible pour sauvegarder l'emploi, et il faut préparer le rebond de notre économie ; rebond sur lequel nous serons attentifs car des propositions ont été formulées par les ac-

teurs économiques en 2020, et nous souhaitons que ces propositions soient reprises, dans le cadre de la relance en Martinique, par l'Etat et la CTM.

**L'année prochaine sera-t-elle véritablement charnière ?**

Oui parce que nous sommes arrivés au bout de ce que le président de la République appelait le "quoi qu'il en coûte" ; les aides financières sont réduites, l'activité n'est pas vraiment repartie et le contexte sanitaire demeure anxiogène avec une 5<sup>ème</sup> vague, ou plutôt une 4<sup>ème</sup> vague qui chez nous ne s'est jamais terminée. L'an prochain sera notamment la première année du remboursement du "Prêt Garanti par l'Etat" (PGE) et il faut vite avoir de la perspective et de la vision, pour que l'activité reparte.

**Un mot sur l'équipe de la CCIM - équipe en partie renouvelée - pour cette mandature qui débute ?**

Oui, sur nos 36 élus il y a une vingtaine de nouveaux : de jeunes entrepreneurs dynamiques, brillants, et qui font le choix de consacrer du temps à l'intérêt général car il faut souligner que ce sont des missions bénévoles. Je suis vraiment content de voir arriver tous ces jeunes, qui ont des affaires à gérer dans un contexte difficile mais qui se disent qu'ensemble on est plus forts et qu'on fera avancer la Martinique du point de vue économique et social.

**La « conjoncture » ne donne pas trop envie d'investir : à ce sujet que dites-vous aux jeunes entrepreneurs de façon générale ?**

Ces jeunes ont une vision plus dynamique que celle des anciens, parce qu'ils

**« L'avantage de ces activités immatérielles, c'est qu'elles sont facilement exportables »**

\*\*\*

**« Dans cette formation des prix, on ne pourra pas faire l'impasse sur le sujet de l'octroi de mer... »**

\*\*\*

se disent que la crise peut constituer une opportunité. Je crois vraiment que dans les secteurs du numérique et des énergies renouvelables, cette crise nous amène à réfléchir. "On" se rend compte que lorsque les bateaux n'arrivent pas chargés toutes les semaines c'est l'angoisse, et qu'il faut peut-être être moins dépendants en matière agricole, artisanale, en matière de production martiniquaise. J'insiste aussi beaucoup sur la notion de production immatérielle, car nous avons là un vrai savoir-faire, des compétences qu'il faut mettre au service du territoire. Et l'avantage de ces activités immatérielles, c'est qu'elles sont facilement exportables. Donc depuis la Martinique on peut rayonner sur la Caraïbe, voire sur le monde. C'est ce que nous voulons faire et c'est ce que fait la CCIM avec son service international, qui accompagne les entreprises martiniquaises à l'export. Compte tenu de la taille du marché, les entreprises des secteurs des énergies renouvelables et du numérique sont obligées de se projeter tout de suite à l'international. Et nous sommes heureux de dire que l'équipe de la CCIM est à leurs côtés, pour les accompagner. Concernant la "Team France Export", l'équipe de la CCIM est d'ailleurs l'une des plus performantes.

**La CCIM doit-elle constamment tenter de s'adapter à cette « nouvelle donne » mondiale et**



### **son lot d'incertitudes ?**

Oui et nous y sommes obligés dans un contexte où les ressources sont de plus en plus réduites. Tout à l'heure j'ai un peu taquiné le secrétaire général de Préfecture en disant que les ressources des Chambres étaient sensiblement réduites par l'Etat. Et dans ce contexte difficile nous devons faire plus avec moins. C'est donc un travail d'adaptation, que nous avons commencé avec la formation et Skillfor Campus (à Ravine Touza, Schoelcher, ndr) où nous regroupé l'ensemble des activités de formation - initiale, continue, apprentissage - de la CCIM. Nous allons poursuivre cette transition en termes de digitalisation ; aujourd'hui nombre des produits de la CCIM sont disponibles "H24" sur le net, parce que

nous sommes dans une dynamique de transformation et d'accompagnement des entreprises martiniquaises.

### **Dans votre discours tout à l'heure, vous avez indiqué que la CCIM allait s'impliquer dans le débat - ô combien récurrent - sur l'octroi de mer : pouvez-vous nous en dire plus ?**

Oui, la CCIM prendra toute sa place dans le débat qui doit s'ouvrir, dans un contexte apaisé, sur le différentiel de prix entre la Martinique et la France continentale. Dans cette formation des prix, on ne pourra pas faire l'impasse sur le sujet de l'octroi de mer ; et là nous serons, avec

d'autres, force de proposition(s).

### **Des propositions qui sont déjà déclinées ?**

La Chambre a quelques propositions en effet, mais il faut qu'elle les partage avec ses partenaires que sont l'AMPI (Association Martiniquaise pour la Promotion de l'Industrie) et le "Syndicat de la Grande Distribution Alimentaire".

### **Avec un possible consensus à l'horizon ?**

Il n'y a pas encore de consensus mais il y a une volonté, aujourd'hui partagée par tous, de contribuer à la modernisation de l'octroi de mer.

### **La « modernisation » ? A**



### **quelle échéance en saurons-nous davantage ?**

Je suis assez pressé, mais je ne suis pas le seul maître du calendrier (sourire).

Propos recueillis par Mike Irasque

\*L'autre liste candidatant à ces élections était « Visons l'Avenir ! », conduite par Marinette Torpille. (MI)

Nos Photos : Philippe Jock, Assemblée générale, L'équipe victorieuse des élections.

### **Pour en savoir plus sur la CCIM**

L'organisation interne de la CCIM est articulée autour d'un président, d'un bureau (l'organe exécutif, composé de dix membres), d'une assemblée générale (l'organe délibérant, composé de 36 membres et de 18 membres associés) et de commissions thématiques (aménagement du territoire, accompagnement des entreprises, tourisme, etc.) et obligatoires (finance, sociale et économique, prévention des conflits d'intérêt, etc.). Les missions de la CCIM sont elles au nombre de six : cinq de service public (Entrepreneuriat, Appui aux entreprises dans leur mutation, Accompagnement à l'international, Représentation des entreprises, Appui au territoire) et une mission « historique », celle de la Formation. Quant aux domaines d'expertise de la Chambre consulaire, ils sont nombreux : développement économique, création et reprise d'entreprise, marchés publics, tourisme et labellisation, pérennité et performance de l'entreprise, etc. (MI avec CCIM)

# HONNEUR ET RESPECT TI-JO MAUVOIS

SIX DÉCEMBRE 2011-SIX DÉCEMBRE 2021

## DIX ANS QU' IL N'EST PLUS ...

**T**i-Jo décède à Paris à 62 ans le six décembre 2011, comme Frantz Fanon dont il fut Lauréat du Prix Frantz Fanon en 1990, pour son ouvrage « Louis des Étages, itinéraire d'un homme politique martiniquais ». Cela fait 10 ans qu'il nous a quittés, Georges Bernard Mauvois dit Ti-Jo laissant un grand vide chez les historiens et chercheurs de Martinique et chez ses camarades militants.

Le Comité Devoir de Mémoire se doit de lui rendre hommage aujourd'hui, d'honorer la mémoire de ce militant engagé. Militant politique, passionné d'histoire, au courage inébranlable, homme affectueux et sensible, il a été à l'écoute de son peuple et très attentif à analyser la complexité de notre société d'Habitation et celle des territoires insulaires de la Caraïbe. Éveilleur de conscience, passionné de transmettre la connaissance et l'amour de l'histoire à la jeunesse de son pays.

De retour en Martinique en 1982, Ti-Jo Mauvois a mené de front activités politiques et travail d'historien. Il était particulièrement soucieux de mettre en lumière les épisodes de résistance méconnus de l'histoire martiniquaise avec « Un complot d'esclaves, Martinique 1831 » ou des personnages dont la mémoire populaire avait gardé trace, et qui méritaient d'être l'objet d'étude historique, « Louis des Étages, itinéraire d'un homme politique martiniquais ». Il était membre du Comité de



Rédaction de Chemins Critiques, revue haïtiano-caribéenne. Qu'il représentait en Martinique.

En 2004, il publie en collectif « Histoire et Civilisation de la Caraïbe » dans le Tome 1 « Le temps des Genèses des origines à 1685 » avec ses compagnons de travail : Jean-Pierre Sainton, Raymond Boutin, Richard Château-Dégat, et Lydie Ho Fong Choy Choucoutou.

Le Tome 2, est présenté au public en 2012, intitulé « Le temps des matrices : économie et cadre sociaux du long XVIII<sup>e</sup> siècle » avec les mêmes auteurs, sans lui, puisqu'il décède quelques semaines avant sa parution.

Son dernier ouvrage, « Les marrons de la mer » est un ouvrage posthume retrouvé dans ses œuvres inachevées. Tijo avait privilégié le travail collectif signalé plus haut, au détriment de ses travaux per-

sonnels. Cet ouvrage a été publié tel quel pour ne pas trahir la pensée de l'historien par ses compagnons de travail de l'Atelier d'Étude et de Recherches Historiques, (A.E.R.H), Atelier qui porte désormais le nom de Tijo.

Tijo a fait un bout de chemin avec nous au Comité Devoir de Mémoire de Martinique. Nous avons beaucoup appris à ses côtés. Il était apprécié pour son immense savoir et ses bonnes idées.

- C'est ainsi qu'il proposa au Comité de célébrer le bicentenaire de l'indépendance d'Haïti, sa deuxième patrie, le 1<sup>er</sup> Janvier 2004. Un grand rassemblement est organisé sur la place Roméo à Fort-de-France, avec 200 bougies rouges et bleues au couleur du drapeau haïtien. Il a rappelé à l'occasion l'histoire du drapeau haïtien et le rôle de « La

fête du drapeau en Haïti le 18 mai 1803 ».

La petite histoire voudrait que ce soit Catherine Flon, filleule ou nièce de Jean-Jacques Dessalines qui aurait cousu le drapeau bicolore haïtien, pour symboliser l'union des trois classes de la colonie : les blancs, les jaunes, et les Noirs.

- Tijo a marqué de son empreinte les visites guidées de lieux de mémoire, telle celle de l'insurrection du sud de 1870 à Rivière Pilote, ou encore celle du Canal des esclaves.

- Ses recherches personnelles sur les révoltes du Carbet et de Case Pilote viennent renforcer le caractère esclavagiste du comte de Blénac qui réprima dans le sang les révoltes de la côte Caraïbe de Martinique en 1822 : décrit dans son ouvrage « Un complot d'esclaves : Martinique, 1831. Publié en 1998. »

- Le Comité Devoir de Mémoire sur une idée de Ti-Jo a proposé en 2006 à la Municipalité de Fort-de-France, que l'on précise sous la plaque de la rue Blénac qui a été cet esclavagiste farouche et qu'on y ajoute le nom de « Rue des insurgés du Carbet de 1822.... », cette proposition n'a pas encore aboutie. - Les 18,19 et 20 mai 2006, Ti-Jo s'implique dans le mouvement pour l'abrogation de la loi de la honte sur « Les bienfaits de la colonisation » et participe avec le Comité Devoir de Mémoire au colloque « Aspects et effets du colonialisme en Martinique et à travers le monde », en collaboration avec le Collectif martiniquais pour l'abrogation de la loi de la honte dont et le Collectif « Respé »

Le militant politique, Georges Bernard Mauvois, fut au cœur des manifestations anticolonialistes qui se développèrent en Martinique. Il a milité avec le G.A.P, Groupe d'Action Pro-

létarien, né en 1970, à l'initiative d'étudiants alors appelés « gauchistes ». Cette période de la fin des années 60 aux années 70 a vu naître bon nombre d'organisations anticolonialistes à la Martinique : « Septembre 70 », « Les Marronneurs », le « G.R.S », Groupe Révolution Socialiste ...

Mais déjà, étudiant il militait à la Ligue d'union antillaise, L.U.A, association œuvrant dans l'émigration antillaise à Paris et en 1977 paraissait un livre d'histoire des Antilles intitulé « Chimen libète- Histoire des Antilles », diffusé par les Éditions DADCI. Un ouvrage sans nom d'auteur, seule la dernière page indiquait qu'il s'agissait d'un supplément à « Jingha », magazine de la L.U.A dont le but était de montrer aux Antillais, aux jeunes de l'Émigration tout particulièrement, quelle était leur histoire avec la volonté de restituer les moments de rébellion, de résistance, en l'honneur des ancêtres déportés puis esclavisés.

L'ouvrage était bilingue, pas seulement par son titre, mais par la présence constante du créole tout au long de ses quelque cent pages. Si l'ouvrage était anonyme, « Chimen libète », la vérité est que Georges Bernard Mauvois en était le maître-d'œuvre, en tant qu'historien et comme militant.

Cette période a été très riche en événements qui ont marqué toute une jeunesse :

c'est l'époque des tragiques événements de Guadeloupe (massacres

d'ouvriers grévistes par les forces de l'ordre colonial) en 1967.

1968 : c'est le grand mouvement de révolte étudiante et ouvrière en France.

aux USA, la lutte pour les droits civiques des Noirs et contre le ra-

cisme est encore d'actualité, c'est la guerre du Viêt-Nam, le combat anti-impérialiste du Viet Cong de Ho Chi Min ; c'est la lutte anticolonialiste des dernières colonies portugaises en Afrique ;

c'est le temps où les révolutions cubaines et algériennes jouaient un rôle considérable, comme modèles, pour tous les « damnés de la terre ».

**Ti-Jo fut président de la section de Bordeaux de l'A.G.E.M,** association qui a joué un rôle très important dans le mouvement anticolonialiste à la Martinique durant les années 1960-1980. Entre autre, l'organisation des ouvriers agricoles et de la petite paysannerie avec les événements de Chalvet en 1974, aboutissant après une sanglante répression, à l'amélioration du sort des ouvriers de la banane.

Avec la disparition de l'historien Georges B. Mauvois, la Martinique a perdu un ouvrier de l'histoire et un Grand historien.

De lui, on doit saluer l'homme simple, droit, porteur d'humanisme et de générosité. C'était aussi un pédagogue d'une grande rigueur méthodologique dans son approche de l'histoire et des valeurs qu'elle doit porter et diffuser dans notre contexte afro-américain. Chez lui, militantisme et rigueur scientifique n'étaient pas incompatibles, le combattant de la liberté et le chercheur ne faisaient qu'un. Il avait toujours à l'esprit le mot célèbre de Marx nous invitant à ne pas nous contenter d'interpréter le monde, mais à chercher à le changer.

Le six décembre 2021,  
Pour le Comité Devoir de Mémoire Martinique, Christian Jean-Etienne

L'étape culturelle des Masibol de la yole SMEM avec le groupe Malavoi

# Malavoi : MASSIBOL

**A**près leur concert en ouverture du Festival 2021 de Fort de France et de Tropic Atrium, le groupe Malavoi a sorti son vidéo clip du titre Masibol qui circule actuellement sur Youtube. Masibol constitue un hommage aux femmes de caractère, aux femmes dite Djocks, comme le sont les yoleuses de l'association Fem & Hom à la barre sponsorisée par le SMEM.

Ces dernières ont été l'illustration et l'identité visuelle des Masibol. Deux pans du patrimoine martiniquais se sont donc rencontrés, le patrimoine musical que représente incontestablement Malavoi et le patrimoine nautique car la yole est inscrite depuis décembre 2020 à l'UNESCO.

Le rapprochement de ces deux entités a été facilité par Ralph Thamar qui avait déjà été parrain de l'association Fem & Hom à la barre en 2002 avec à l'époque un autre partenaire, Nouvelles Frontières. Quelques réunions avec lui, Nicol Bernard le manager du groupe Malavoi et Philippe Jean-Alexis, Président de l'association Yole SMEM ont permis de concrétiser le projet. Dans le clip, on retrouve des images du groupe Malavoi interprétant le morceau phare du nouvel album avec au chant Ralph Thamar. Ce titre a été écrit par Roland Brival, composé par Nicol Bernard et arrangé par Jacky Bernard. On peut y voir aussi des images de yoleuses en action occupant tous les postes stratégiques, à la barre, à la pagaye, sur les bois dressés et à l'écoute. A cette occasion,



une voile avait été marquée au nom de Masibol et Malavoi. Le réalisateur a aussi souhaité faire un parallèle avec l'engagement sportif et professionnel de quelques yoleuses qui ont été filmées sur leur lieu de travail dans les secteurs d'activité très diversifiés, comme l'industrie, la chimie, la pêche, la mode et l'Université. Cette initiative a été encouragée par la chargée de mission Egalité entre Femmes et Hommes de la CTM, Gisèle Derigeant et Arlette Pujar, directrice du CNFPT qui avait souhaité aussi navigué.

**ANTILLA Souhaite bon vent à Malavoi et les Masiyoles.**



*Malavoi @ Gerard Germain*



*YOLE SMEM - @ Gerard Germain*





## OPÉRATION AMBITIEUSE

# Professeur Aimé Charles-Nicolas : « Martinique : 36 heures pour demain » est une opération auto-thérapeutique... »

« Martinique : 36 heures pour demain. Annou fè'y ! » : voilà un intitulé, aux accents de promesse et d'appel enthousiaste, devenu familier à nombre de martiniquais.es depuis ces derniers mois. Le martiniquais à l'origine de cette opération de grande envergure – aux ambitions non moins conséquentes – est le professeur émérite de psychiatrie : Aimé Charles-Nicolas. Il nous fait ici partager sa farouche détermination, notamment « à nous projeter, ensemble, vers l'avenir ». Entretien avec un homme en "mission" de projection collective dans notre futur. De projection edificatrice.

**Antilla : Quels mots vous viennent, spontanément, afin de qualifier "Martinique : 36 heures pour demain" ?**

**Pr Aimé Charles-Nicolas :** C'est une opération gigantesque, qui a commencé à dynamiser et conscientiser la Martinique. Cette opération nous fait regarder, ensemble, la Martinique de 2036. Qu'on puisse avoir ce sentiment d'appartenance, avec un futur désirable, nous a je crois beaucoup manqué.

**Qui a choisi l'année 2036 et pourquoi cette année-là ?**

C'est moi qui suis à l'origine de ce choix. L'année 2035 sera celle des 400 ans du rattachement de la Martinique à la France, et pour nous 2036 est un nouveau départ. En plus, ce n'est pas



très loin dans le temps - 15 ans - donc on peut raisonnablement faire des propositions, porter des projets pour cette échéance. Et c'est assez loin pour oser quelques audaces.

**Que se passera-t-il concrètement les 28, 29 et 30 janvier prochains ?**

Le vendredi 28 janvier au soir il y aura un concert, organisé par la marraine de cette opération, une marraine largement engagée dans cet événement, qui est **Jocelyne Béroard**. Ce concert est important car il lancera cette opération "Martinique : 36 heures pour demain", car nous éprouverons ensemble une émotion musicale, une émotion martiniquaise, et car les arts et la musique sont très importants pour la Martinique. Ce soir-là Jocelyne Béroard dira à la population qu'il faut qu'on se mobilise et que cette population participe à

cette grande opération. Il est important que la population, la plus large possible, soit informée de ce désir, de beaucoup d'entre nous, de nous projeter ensemble vers l'avenir. D'ailleurs le symbole et logo de notre opération, c'est la yole. Ensuite, le samedi 29 janvier, auront lieu des ateliers de créativité. D'abord il y aura des ateliers de créativité avec **l'UNESCO**, qui est notre partenaire - enthousiaste - depuis le début. Il faut savoir que l'UNESCO s'est spécialisée dans l'imagination et la création du futur : l'UNESCO appelle cela la "**littératie des futurs**". Il s'agit d'une spécialisation sous forme d'ateliers de créativité, qui nous initient à nous départir de notre ancienne manière de penser, et à ouvrir notre imagination pour inventer le futur. C'est un exercice en quelque sorte psychologique, permettant d'améliorer notre inventivité. Deuxièmement, il y aura des

ateliers de créativité, de co-working, des ateliers appelés "Madiathon". C'est l'historienne martiniquaise **Sylvie Meslien** qui animera ces ateliers, et sa méthode vise à obtenir des projets concrets. Mais quels que soient les ateliers en question, rien n'est interdit et l'on peut avoir des projets très utopiques ; l'échéance c'est l'année 2036, mais des participants de ces ateliers pourront se projeter en 2050. Et dans ces ateliers des gens qui ne se connaissent pas se découvriront ; les "bac + 6" et les "bac - 6" seront ensemble : il est en effet très important que toutes les composantes de la population et société martiniquaises puissent participer, ensemble, à cet exercice de penser l'avenir de la Martinique. Troisièmement, il y aura un **forum** largement participatif destiné aux personnes qui n'auront pas pu participer à ces ateliers - car il faudra du temps pour le faire - et qui voudront contribuer tout de même à cette opération. Ce forum participatif est en partie réservé aux communes.

**C'est-à-dire ? Que se passe-t-il au niveau communal quant à cette opération ?**

**« Que toutes les composantes de la population et société martiniquaises puissent participer, ensemble, à cet exercice de penser l'avenir de la Martinique »**



**« Toutes les communes de Martinique auront donc leur(s) mot(s) à dire »**



**« Quand j'ai appris que la Martinique perdait l'équivalent d'une commune - par an ! - j'ai été estomaqué »**



**« Nous ne faisons pas les "intéressants" ; néanmoins cette opération est tout à fait innovante »**

Nous avons commencé un travail de fourmi(s) ; nous verrons les conseils municipaux et les maires de toutes les communes de la Martinique, nous en avons déjà rencontrés une douzaine. Plus précisément, nous avons expliqué à ces conseils municipaux et maires, tous intéressés par l'opération, que nous attendons qu'ils puissent mettre à notre disposition des locaux - médiathèques, bibliothèques, salles du conseil municipal, avec une connexion internet - où les samedi et dimanche (les 29 et 30 janvier, ndr) auront lieu les ateliers. Ceci afin de permettre aux communes de participer sans avoir à venir à Fort-de-France ; ce travail par visioconférence participera directement à nos travaux. Quant au "QG" de notre opération, il se situera le 28 janvier au *Grand Carbet* de Fort-de-France, et les 29 et 30 janvier à l'Hôtel Batelière. En outre, les responsables communaux identifieront des personnes - une dizaine ou davantage - qui voudront parler de leurs communes. Ces personnes pourront inscrire dans notre projet la fonction et spécificité de leur commune respective : toutes les communes auront donc leur(s) mot(s) à dire. Les participant.e.s des





ateliers et du forum participatif expliqueront leurs projets en quelques minutes ; des projets qui seront ensuite examinés par une cellule d'ingénierie, composée d'experts.

**Cette opération "Martinique : 36 heures pour demain" fait l'objet, depuis plusieurs mois, d'une communication médiatique assez soutenue, non ?**

Absolument car tout le monde a été emballé par ce projet, qu'on trouve à la fois gigantesque, audacieux et nécessaire. D'ailleurs plus les problèmes et violences se multiplient à la Martinique, plus les gens ont le sentiment que cette opération est vitale : qu'il faudra bien se retrouver et faire peuple. Ainsi la communication s'est faite avec RCI, Martinique la 1<sup>ère</sup> et Zouk TV. Tous les lundis sur RCI, une heure était consacrée à cette opération, avec des experts reconnus dans leurs champs respectifs de compétences. Et des experts car ces ateliers traiteront de thématiques choisies par la population, par le biais d'un sondage ; sondage que nous avons payé afin de connaître les préoccupations de cette population. En est donc ressorti une douzaine de thématiques, qui ont été traitées dans des émissions dédiées sur Zouk TV, Martinique la 1<sup>ère</sup> et RCI. Chacun de ces médias avait à sa disposition une contribution initiale des experts de ces thématiques, sous forme d'état(s) des lieux, et ces ex-

perts ont répondu aux nombreuses questions de la population, qui téléphonait à l'antenne de RCI. Dans les émissions de Zouk TV, les experts étaient au nombre de quatre, et avec Martinique la 1<sup>ère</sup> les choses sont toujours en cours, ce n'est pas fini.

**La volonté d'initier cette opération est-elle née de constats d'insatisfaction, de déception voire de colère, quant à l'existant au sens large ?**

C'est une belle question (*bref silence*). Oui la Martinique est en grande difficulté, donc il y avait vraiment beaucoup de raisons pour que j'organise cette opération. La première chose à m'avoir frappé, c'est le déficit démographique, la "fuite des cerveaux". Quand j'ai appris que la Martinique perdait l'équivalent d'une commune – par an ! – j'ai été estomaqué et je me suis dit que nous devons faire quelque chose. Il y a aussi ce climat de destruction, et l'aggravation de la précarité. Les personnes pauvres qu'il y a en Martinique sont de plus en plus en difficultés à cause d'un certain nombre de manifestations - irrationnelles - qui les bloquent, qui les empêchent d'aller travailler, d'aller faire leurs djob, etc. Tout ceci alors qu'il y a en Martinique beaucoup de gens intelligents, intéressants, de bonne volonté, que je connais bien car je suis dans le milieu associatif et que nous avons des partenariats avec des associa-

tions. Je sais donc que beaucoup de gens se dévouent pour la Martinique.

**Un tel projet vient-il en complémentarité de l'action - au sens large - des élu.e.s, qu'il s'agisse des élus communaux et de ceux de la CTM ?**

Totalement – même si on a pris soin, quand on a mis en place ce projet, de ne pas avoir de politiques dans nos rangs afin que cette opération n'apparaisse pas comme étant partisane. En effet notre parti, c'est la Martinique. Donc oui cette opération vient en complémentarité, étroite, avec les actions de la CTM ; il y a des ambitions portées par la CTM qui me vont très bien, j'ai entendu parler de projets qui me semblent tout à fait intéressants et qu'il faut mettre en oeuvre.

**Etes-vous nombreux et nombreuses dans l'équipe de "Martinique : 36 heures pour demain" ?**

En fait nous avons plusieurs cercles. Dans le premier nous sommes une dizaine, dont pas mal de femmes, déterminées et à l'analyse fine de la situation à la Martinique. Dans les autres cercles il y a les experts et les animateurs des ateliers. Il s'agit d'animateurs formés par l'UNESCO et par Sylvie Meslien, qui permettront à tout le monde de s'exprimer. Il est aussi prévu que les gens qui participeront à ces ateliers, et qui auront ac-

quis une certaine compétence dans la "créativité du futur", constituent un **laboratoire**, qui sera mis en place à partir de ce travail de créativité et servira aux décideurs locaux et planificateurs. C'est-à-dire que pour les administrations, les acteurs locaux de façon générale, pour toutes les personnes voulant initier des entreprises, créer des stratégies innovantes etc., il y aura ce laboratoire, dont on pourra peut-être faire quelque chose d'universitaire. Ce sera un laboratoire martiniquais, pour le futur de la Martinique, et bien entendu il (ce laboratoire) gagnera à continuer de se former et à apprendre des autres. Et pour répondre à votre question, nous sommes au total une quarantaine dans l'équipe. J'ajoute que cette cellule d'ingénierie dont j'ai parlé doit comporter des experts financiers, qui auront un mois, après le 30 janvier, afin d'examiner les dossiers et de les classer par faisabilité et possibilité de financement.

**Après la crise sociale de 2009 aux Antilles, il y a eu les "Etats Généraux de l'Outre-mer, puis bien plus récemment les "Assises des Outre-mer", en 2018, avec à chaque fois le recueil de propositions et projets, territoire par ter-**

**ritoire : le fait que "Martinique : 36 h pour demain" soit une initiative martiniquaise et non étatique, pourrait-il faire la différence en termes d'adhésion populaire conséquente ?**

J'ai pensé, en effet, à tenir compte de ce qui a déjà été fait. Nous ne faisons pas les "intéressants" ; néanmoins cette opération est tout à fait innovante. J'ai participé aux événements que vous avez mentionnés, mais ces événements étaient constitués de groupes de spécialistes. Idem pour le PADM (*Plan d'Actions pour le Développement de la Martinique*, sous la mandature régionale 2010-2015, ndr). Nous, nous faisons appel aux avis des gens du peuple. C'est la "cible" de notre travail en communes et cette adhésion populaire est déjà acquise ; même si le travail continue, bien évidemment.

**Outre cette dimension d'inclusivité populaire, quel est l'autre élément caractéristique majeur de cette opération ? Sa volonté de projection dans l'imaginaire et l'avenir ? Est-ce là que se situe sa dimension innovante ?**

Oui, c'est cette projection dans l'ave-

nir, cette projection ensemble. D'ailleurs nous avons aussi demandé à des élèves de lycées de décrire, chanter et dessiner leur Martinique de 2036, comme une sorte de concours. Cette opération est donc très large. Quelle Martinique voulons-nous pour 2036 ? C'est ça la question.

**La situation brûlante - sans jeu de mots douteux - que vit la Martinique depuis ces deux dernières nuits\* renforce votre conviction que cette opération est d'autant plus nécessaire je suppose ?**

Oui, cela confirme la grande pertinence de ce projet. "Martinique : 36 heures pour demain. Anou fè'y !" est une opération auto-thérapeutique... **Interview réalisée par Mike Irasque** \*Entretien réalisé le 26 novembre dernier.\* [Contact martinique36h@gmail.com](mailto:Contact.martinique36h@gmail.com) [Inscriptions sur le site www.martinique36h.com](http://www.martinique36h.com) Photos : Aimé Charles-Nicolas ; Avec la marraine de l'opération, Jocelyne Béroard ; la Yole-symbole ; le Laboratoire des Futurs ; **Brûlante semaine.**

**Les Photos : Aimé Charles-Nicolas ; Avec la marraine de l'opération, Jocelyne Béroard ; la Yole-symbole ; le Laboratoire des Futurs ; Brûlante semaine.**



Marie-Hélène LEOTIN

# ET MAINTENANT, ON FAIT QUOI ?

**D**es mois de mobilisation des personnels soignants, de l'intersyndicale de la santé, d'autres catégories sociales concernées par l'obligation vaccinale. Bien des réflexions et analyses ont été portées sur notre situation sanitaire mais aussi économique, sociale, sportive et culturelle. Je me contenterai de poser une question et d'essayer d'y répondre.

**Quel est aujourd'hui l'intérêt supérieur du peuple martiniquais ?**

Nous avons une économie à relever. Il faut faire repartir le tourisme. Il faut permettre à nos restaurateurs, nos propriétaires de snacks, nos hôteliers y compris la petite hôtellerie, nos loueurs de gîtes, nos loueurs de voitures, de vivre. L'argent de la France ne tombera pas éternellement. Les gîtes permettent à beaucoup de nos retraités de compléter leurs ressources, de faire marcher le commerce et l'artisanat (il faut meubler, équiper en électro-ménager, répa

rer, entretenir y compris les espaces verts, blanchir les draps et linges de maison, remettre à neuf tous les 5 ans...). Ce sont nos artisans du bâtiment, nos prestataires de service qui y trouvent leur compte. Même la marchande de pistache haïtienne sur le Malecon s'en sort.

Nous devons faire repartir les activités de loisirs, les centres cultu-

rels, les musées, les activités sportives et artistiques. La Jacques Vabre ne suffit pas ; c'est une vitrine pour faire venir les touristes. Nos jeunes mais aussi nos aînés ont besoin d'activités artistiques, culturelles et sportives tout au long de l'année pour lutter contre la sédentarité, pour s'ouvrir au beau, à l'échange et au partage. Nous voulons une jeunesse bien dans sa tête. Il nous faut rouvrir les salles de sport, les stades, mais aussi les boîtes de nuit, les déjeuners dansants, les randonnées, les plages...

**Comment faire pour réaliser tout cela ?**

**Comment faire pour retrouver une vie presque normale ?**

Passerons-nous notre vie à porter un masque, à ne plus pouvoir embrasser nos enfants, nos petits-enfants, nos parents ?

Il y a une phrase qui m'est insupportable : « C'est mon corps, je fais ce que je veux de mon corps » ! Tout kô sé kô. Mé sé les-pri kô ki met kô ! Si vous essayez de vous suicider parce-que vous n'avez plus envie de vivre et que vous faites ce que vous voulez de votre corps, une personne qui passe par là a le devoir d'essayer de vous empêcher de faire cela. Nous vivons en société ; nous ne sommes pas Robinson Crusoé sur une île déserte.

Il nous faut limiter au maximum la circulation du virus et de ses variants.

**Quels sont les moyens que nous avons à notre disposition ?**

Suis-je capable de limiter l'épidémie dans ses formes les plus graves pouvant aller jusqu'à la mort ? Suis-je capable de protéger les personnes de plus de 65 ans, même si le risque 0 n'existe pas ? Suis-je capable de protéger les personnes souffrant de comorbidité (diabète, surpoids, obésité, hypertension...), les personnes âgées de plus de 75 ans ? Combien y en a-t-il en Martinique ? Il s'agit de limiter l'épidémie et de retrouver une vie presque normale, de permettre à notre jeunesse de s'épanouir.

On n'y arrivera pas en adoptant la démarche classique qui consiste, une fois élu, à prendre l'avion et à demander au gouvernement français plus d'argent. De l'argent pour quoi faire si nous n'avons pas notre propre plan de lutte contre la pandémie ?

**La stratégie de lutte contre la COVID 19 doit être pensée par nous, Martiniquais ; ce n'est pas Paris qui décide.**

Lorsque le gouvernement a pris sa décision, la France avait 60 % de vaccinés, la Martinique en avait 30 %. Nous ne sommes pas sur le même terreau.

Il nous faut aborder un point, à notre avis, essentiel. Il nous manque, en tant que peuple, un élément fondamental : ce que nous appelons une cohésion natio-

nale martiniquaise. Le terreau socio-culturel de la Martinique n'est pas celui d'une vieille nation comme la France. Notre démarche doit viser à augmenter la capacité effective de notre peuple à réfléchir et à comprendre les questions auxquelles nous avons à faire face, au lieu de se contenter de réactions sentimentales, voire passionnelles. Cela prendra du temps mais c'est un passage obligé. On ne peut pas se contenter de raconter que le virus est arrivé sur nous un beau jour, sans qu'on sache comment, et qu'avec la grâce de Dieu, il repartira un beau jour comme il est venu. Cela n'est pas sérieux !

**Qu'est-ce que la cohésion nationale ? Comment font nos voisins ?**

Notre regard doit se porter sur la Caraïbe et non sur les grandes nations industrialisées d'Amérique du Nord et d'Europe.

La cohésion nationale est un élan, un effort, une volonté collective, un consensus ferme pour sauver ce que nous avons de plus précieux, notre pays, nos enfants, en dépit de nos craintes, nos doutes, nos hésitations. On n'agit pas sur le coup de l'émotion. L'homme dispose d'une faculté qui s'appelle la raison. La science et la raison doivent prendre le dessus ! Les chercheurs sont au travail ; ils ne sont pas des charlatans. L'OMS n'est pas un institut d'irresponsables ! Les chiffres parlent ! Sur les 4 milliards de personnes vaccinées aujourd'hui dans le monde, combien sont mortes du vaccin ? Sur les 600 personnes décédées en Martinique en juillet-août-septembre 2021 : 95 % n'étaient pas vaccinées.

Nous avons des vaccins dans la Caraïbe, sans ARN. A Cuba, on vaccine tout le monde dès l'âge de 5 ans. Pourquoi ne pas aller voir

comment cela se passe ? Pourquoi ne pas envoyer une mission à Cuba ? Combien de Cubains sont morts à cause des vaccins ? Quel est l'état réel de la situation sanitaire ?

La balle est entre nos mains. Les menaces et les suspensions de salaire ne mènent à rien. Développons notre réflexion et notre imagination. Il n'y a pas de problème ; il n'y a que des solutions.

**Marie-Hélène LEOTIN**

**(NDLR : tant qu'on ne se sera pas débarrassé de certaines approximations très inexactes, du type «les esclaves se sont libérés tout seuls...», méprisant du même coup des années et des années de combats antérieurs (et postérieurs) - ici ET là-bas - et une répression qui fût la 1ere plus dure de notre courte histoire, on continuera nos voyages sans boussoles ...)-Henri Pied**



**(((RBR))) la radio des Hits,  
Zouk et Dancehall**

Tél : 0596 60 00 90  
Fax : 0596 73 06 53  
Email : [radiator@gmail.com](mailto:radiator@gmail.com)  
Site : [www.RBRfm.com](http://www.RBRfm.com)

## Un point de vue nécessaire et utile...

### Des défaillances de l'État à l'impossible autonomie

# L'analyse de Michel Herland

**L**es violents mouvements sociaux à la Martinique et à la Guadeloupe, un peu plus d'une décennie après ceux de 2009, illustrent une fois de plus l'impasse dans lequel se trouvent tant les ultramarins que le gouvernement de la France. Contrairement à la Grande-Bretagne qui a su faire en sorte que ses colonies soient autonomes financièrement, la France a laissé s'installer des habitudes de dépendance des colonies par rapport à la Mère patrie.

C'est sans doute pourquoi nul n'a vu d'objection, en 1946, quand les habitants des quatre « vieilles » colonies (Martinique, Guadeloupe, Guyane et Réunion) de tous les bords politiques ont demandé par la voix d'Aimé Césaire, alors député communiste, leur transformation en départements. La France se trouve dès lors dans la situation pour le moins anachronique d'être légalement souveraine de territoires tropicaux peuplés majoritairement par des citoyens de couleur issus d'ancêtres esclaves, des citoyens habiles à mettre en avant ce passé douloureux pour faire pression sur un gouvernement adepte du « pas de vagues ». Conscient du rapport de force en leur faveur, les Antillais usent de la violence pour appuyer leurs revendications. Le blocage commence habituellement par le port avant de s'étendre aux voies de communications afin d'empêcher l'accès aux zones commerciales, seuls lieux d'activité dignes de ce nom, hors l'Administration, dans les îles. C'est ainsi,

par exemple, que les Martiniquais, bien que nettement plus affectés par la Covid19 que les Métropolitains, et dont seulement 40 % étaient entièrement vaccinés début décembre, ont déclenché une grève générale à l'initiative de la Centrale syndicale des travailleurs martiniquais qui refusait la vaccination obligatoire des travailleurs de la santé (toutes les personnes travaillant dans les hôpitaux et les cliniques plus les pompiers). Le report rapidement obtenu au 31 décembre de cette obligation n'a pas suffi à mettre fin à la grève, dix-sept syndicats ayant embrayé immédiatement sur d'autres revendications.

**Le contraste entre la Métropole et les Antilles concernant l'obligation vaccinale est flagrant.** D'un côté de l'Atlantique, la quasi-totalité des personnes concernées a fini par se soumettre, de l'autre les récalcitrants, qui ne sont pas pour la plupart des « soignants » au sens strict (c'est-à-dire les médecins et infirmiers) mais des aides soignants, des ouvriers et des administratifs, ont mis les îles littéralement à feu et à sang. Rien de semblable ne s'est produit dans les petits États caribéens voisins qui n'ont aucune Métropole vers laquelle se tourner.

**La situation « coloniale » qui perdure aux Antilles françaises** se traduit concrètement par un niveau de vie significativement supérieur à celui constaté dans les îles voisines, ce qui rend impossible toute aspiration à l'indépendance. D'autant que si le niveau de vie moyen des Antillais demeure plus faible qu'en Métropole, tous les fonctionnaires, y compris les employés municipaux, ainsi que les employés de banque, jouissent d'un revenu nettement plus élevé que leurs ho-

mologues métropolitains grâce à la sur-rémunération outre-mer et à d'autres avantages en matière de fiscalité (seulement partiellement justifiés par les écarts entre les coûts de la vie), des avantages qui s'expliquaient à l'origine parce qu'ils s'appliquaient à des expatriés, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui que pour une minorité d'entre eux. **La fonction publique au sens large étant le plus gros employeur de l'île, cette richesse artificiellement entretenue est à l'origine d'une consommation ostentatoire**, en particulier automobile (SUV, pick-ups flambant neufs), tandis que, en raison des défaillances du système éducatif et faute d'un nombre d'emplois suffisant, les pauvres y sont plus mal lotis qu'ailleurs en France. Pour fixer les idées, **la Martinique compte 30 % d'allocataires du RSA (contre 6 % en Métropole) ; 33 % des Martiniquais sont sous le seuil de pauvreté (moins de 15 % en Métropole) ; la moitié (48 %) des jeunes de moins de 25 ans sont sans emploi (contre 20 %).** **A la Martinique, les pauvres sont plus pauvres et les riches plus riches qu'en Métropole :** les 10 % les plus pauvres touchent au mieux 630 € mensuels (900 en Métropole) tandis que les 10 % les plus riches touchent au moins 3100 € (3010 en Métropole) ! Ces chiffres sont dignes de ceux des « territoires perdus » de la République, à ceci près qu'il sont calculés ici par rapport à l'ensemble de la Martinique.

**Tandis qu'une partie de la population est donc largement à l'aise, l'autre partie est réduite à un ni-**

**veau proche de la survie.** Sur une petite île, très densément peuplée, la situation ne peut être qu'explosive. Les syndiqués sont adeptes des grèves dures, tandis que les laissés pour compte, tous ceux, jeunes ou moins jeunes, qui ne se voient aucun avenir, commettent des dégradations en tous genres et se livrent aux pillages.

### **Une jeunesse sacrifiée**

Si tous les indicateurs internationaux démontrent **le naufrage de l'Éducation nationale française, il prend aux Antilles des proportions inusitées.** La gestion de l'année scolaire 2019-2020, dans les lycées, est un exemple significatif. Le 5 décembre 2019, les professeurs se sont mis en grève contre la réforme du baccalauréat et contre celle des retraites. Le 17 mars 2020, les lycées ont été déclarés officiellement fermés en raison de la COVID-19. Entre-temps, les élèves ont été totalement privés de cours, les lycées étant cadenassés, ce qui permit aux enseignants d'échapper à d'éventuelles retenues sur leurs traitements (heures supplémentaires comprises) au motif que, empêchés d'entrer dans leurs établissements, ils ne pouvaient enseigner. La réponse officielle à l'épidémie a été de mettre en place un enseignement à distance, mais, soit par mauvaise volonté des professeurs, soit parce qu'ils ont eu beaucoup de mal à improviser un enseignement « en distanciel », soit par évaporation des élèves, l'année scolaire, une fois défalqués les trois mois de grève, a été, sauf pour les établissements privés, une année quasi blanche, malgré la distribution par le ministère, tout à fait en fin d'année, d'un important contingent d'heures supplémentaires rémunérées (programme MINIRE). Est-il acceptable que les résultats aux examens n'aient pas été affectés ? Pourtant, le taux de réussite au baccalauréat a atteint 96 % en 2020, en augmentation de 10 points par rapport à 2019, tandis que le taux de

réussite à la plupart des BTS atteignait, lui, 100 % ! Qu'ont alors pensé les employeurs des néo-diplômés des BTS ? Comment les universitaires ont-ils pu gérer une population de néobacheliers aux connaissances pour le moins parcellaires ? Faut-il ajouter que l'année 2020-2021 ne s'est pas beaucoup mieux déroulée et que l'année 2021-2022 ne s'annonce pas sous de meilleurs auspices.

Les responsabilités de l'échec de l'année 2019-2020, pour ne citer que celle-là, sont nombreuses et écrasantes. **Les enseignants n'avaient aucune raison de faire durer aussi longtemps leur grève, aussi légitimes qu'en aient été les motifs.** Il y a en effet d'autres moyens d'action que de prendre les élèves en otage. Cadenasser les lycées pour éviter de supporter le coût financier de la grève, outre que c'était une entrave à la liberté du travail, conduit à douter de motivation véritable de certains professeurs ; profiter de la COVID pour « lever le pied » comme beaucoup l'ont fait n'était pas plus honnête. **Mais que dire de l'attitude des provideurs, du recteur qui n'ont pas tout fait pour laisser les lycées ouverts ni réellement cherché à distinguer les vrais grévistes des simples tire-au-flanc ? Et que dire du ministère qui a exigé contre toute vraisemblance le maintien de taux de réussites élevés aux examens, quitte à couvrir certains enseignants décrocheurs qui n'ont pas hésité à inventer des notes ? Face à une telle mascarade, il n'est pas étonnant que des jurys aient surréagi en dépassant l'injonction ministérielle. Mais comment les professeurs qui continuent à vouloir croire à leur métier ne seraient pas découragés devant le mépris affiché par les plus hautes autorités de l'État ?** Si un tel constat vaut, hélas, ailleurs qu'aux Antilles, quoique dans une moindre proportion, il contribue ici à fragiliser davantage une société qui ne l'est

déjà que trop.

**Ce n'est qu'un exemple mais il peut éclairer l'attitude des casseurs,** jeunes et moins jeunes, tout comme l'ampleur des dégradations (des policiers visés par des armes à feu, certains blessés, des dizaines de voitures brûlées sur les barrages, des établissements scolaires dévastés, comme des postes de police, des bureaux de poste et le centre de tri postal, un cabinet médical, des pharmacies, à côté des habituels magasins contenant des biens de consommation attractifs). Il n'est pas vraiment étonnant que la grève de certaines catégories des personnels de santé (seulement 30 % du « personnel non soignant » du CHU de Martinique sont vaccinés), bientôt suivie par un mot d'ordre de grève générale, ait été le déclencheur chez les ratés de l'Éducation nationale, lycéens ou ex-lycéens, titulaires d'un baccalauréat au rabais ou ayant décroché avant, d'un mouvement de révolte sauvage.

**Le refus de l'obligation vaccinale par une forte majorité des Martiniquais et Guadeloupéens** présente un caractère irrationnel qui illustre leur ambivalence de à l'égard de la Métropole. S'ils refusent l'indépendance, beaucoup d'entre eux, encouragés à demi-mots par leurs élites politiques et quelques intellectuels organiques, cultivent une posture perpétuellement revendicative. **La République est tenue responsable de l'esclavage qu'elle a pourtant aboli,** ce qui autorise les Antillais à réclamer des réparations comme s'ils en étaient eux-mêmes victimes, au lieu de reconnaître que les souffrances – bien réelles – de leurs ancêtres esclaves leur permettent aujourd'hui d'échapper au sort des Africains en proie à une insécurité et à une misère qui n'ont rien à voir avec celle des Antilles. **« Je ne suis pas esclave de l'esclavage qui déshumanisa mes pères »,** écrivait Frantz

**Fanon à la fin de Peau noire, masques blancs.** De manière tout aussi irrationnelle des Antillais prennent prétexte du scandale du chlordécone (l'empoisonnement des sols des bananeraies et des rivières par un pesticide alors qu'on connaissait déjà sa dangerosité pour l'homme), scandale bien réel lui aussi mais dont les hommes politiques locaux sont tout autant responsables que le gouvernement et les planteurs, pour arguer que la France veut les empoisonner avec son vaccin ! Sans aller jusqu'à suivre entièrement ici Fanon, cité récemment par R. Confiant, selon qui le colonisé apprécierait « péjorativement et sans nuances tous les apports du colonisateur » (L'An V de la Révolution algérienne, 1959), le refus actuel du vaccin par une majorité des Martiniquais, fait écho à ce qu'il écrivait dans le même ouvrage à propos des « statistiques sur les réalisations sanitaires [qui] ne sont pas interprétées par l'autochtone comme amélioration dans la lutte contre la maladie mais **comme une nouvelle prise en mains du pays par l'occupant** ». En d'autres termes, et pour en revenir à la situation actuelle, l'obligation vaccinale est considérée comme insupportable par un très grand nombre d'Antillais - vaccinés ou non - pour la simple raison qu'elle émane d'un gouvernement dont ils suspectent par principe les intentions.

### **L'autonomie serait-elle une solution ?**

En transférant des compétences jusqu'ici détenues par l'État, elle présenterait l'avantage aux yeux du gouvernement d'évacuer un certain nombre de problèmes vers les autorités locales. La mécanique des dévolutions de compétences, expérimentée en Nouvelle-Calédonie (N-C) à la suite des Accords de Nouméa, est bien rodée : depuis 2000, la N-C est ainsi devenue seule décisionnaire dans des domaines aussi variés que la formation des fonctionnaires locaux, la culture kanak, l'inspection du travail, les phares et balises, la sé-

curité civile, le droit civil et commercial et, le plus gros morceau, l'enseignement, l'État ne conservant que les fonctions régaliennes stricto sensu. Les transferts ont ceci de particulier qu'ils sont indolores financièrement pour le « Caillou » puisqu'il reçoit annuellement des dotations de compensation correspondant aux sommes précédemment dépensées directement par l'État, réévaluées suivant les modalités de l'Accord.

**Les dépenses budgétaires et fiscales de l'État (hors sécurité sociale) sont de l'ordre de 10 000 € par an et par habitant en Martinique**, à comparer aux dépenses de la Collectivité Territoriale de Martinique (la CTM qui s'est substituée en 2016 au département et à la région) de 4000 €, c'est dire qu'il y a de la marge ! Or l'article 72 de la Constitution modifié par la révision du 28 mars 2003 entérine désormais le principe de subsidiarité (« les collectivités territoriales ont vocation à prendre les décisions pour l'ensemble des compétences qui peuvent le mieux être mises à l'œuvre à leur échelon »), tandis que l'article 73 modifié par la loi du 23 juillet 2008, qui concerne précisément les collectivités d'outre-mer, les autorise déjà à adapter les lois ou les règlements en dehors de quelques domaines (droits civiques, sécurité, justice, défense, monnaie et crédit).

**Force est de constater que les dirigeants successifs de la CTM n'ont pas souhaité jusqu'ici faire usage de la liberté qui leur était donnée d'accroître ses compétences**, en dehors des transports (transférés dès 2014 à la région), de l'eau potable (2016), de la délivrance des titres miniers (2018). Un tel manque d'appétence ne s'explique pas uniquement par la frilosité des responsables politiques locaux... Pour ne pas dire leur lâcheté : une seule personnalité politique martiniquaise à notre connaissance, une sénatrice, a rappelé publiquement que

la pandémie était mondiale, que la vaccination était à ce jour le seul moyen efficace pour la combattre et conclu que les Martiniquais n'avaient aucune raison valable de s'y opposer ou de demander des dérogations ! Une autre explication, déterminante, tient au refus par la population de tout progrès vers l'autonomie, de crainte qu'elle ne soit un premier pas vers l'indépendance. Faut-il rappeler ici que, en 2010, suite au mouvement social qui venait de paralyser l'économie des Antilles et de la Guyane pendant un mois et demi, le président Sarkozy avait proposé aux Martiniquais et aux Guyanais (les Guadeloupéens ayant refusé d'être consultés) de basculer du régime de l'article 73 de la Constitution vers celui de l'article 74 (qui offrait alors bien plus de latitude). Or les Martiniquais ont répondu « non » à 80 % !

### **Dans ces conditions, que faire ?**

Pas question de trancher le nœud gordien. Tout au plus peut-on rêver d'une réforme en profondeur de l'État. Car c'est bien lui qui est responsable non seulement de la faillite de l'Éducation nationale et de la déshérence des vrais-faux diplômés et autres décrocheurs, mais encore de la prolifération de la drogue et de la montée de la violence qui l'accompagne (**20 homicides ou tentatives d'homicide pour 100 000 habitants en 2020 en Martinique**, une année qui n'avait rien d'exceptionnel à cet égard, contre 5 cas en Métropole), ou de la multiplication des incivilités sur la route et en conséquence des accidents (70 tués sur les routes par million d'habitants contre 46 en Métropole sur la période 2018-2020). C'est l'État qui entretient avec ses fonctionnaires surpayés un coût de la vie anormalement élevé dont pâtit le reste de la population. C'est encore l'État qui devrait sévir systématiquement contre les trop nombreux abus des élus locaux pointés du doigt par la Chambre régionale des comptes et rétablir la vérité contre les discours haineux et men songers, tout en empêchant qu'on dé-

truisse les statues de Schœlcher.

### **Quant à l'économie de l'île, si l'État peut y aider, il ne peut pas tout faire.**

La Martinique n'a pas d'autre véritable richesse à développer que son tourisme (le reste, comme tenter de s'approcher de l'autosuffisance alimentaire et énergétique ou susciter l'installation de nouvelles industries n'offrant que des perspectives

limitées). Le secteur public a déjà fait plus que le plein, de même que le commerce qui connaît déjà une inflation des centres commerciaux. Cependant le tourisme est loin de constituer une priorité pour la frange revendicatrice de la population. A titre d'exemple, alors que Fort-de-France accueillait pour la première fois la Transat Jacques Vabre, les syndicats n'ont rien trouvé de mieux que de déclencher leur grève générale juste

avant l'arrivée des premiers bateaux, si bien que, au lieu d'offrir à l'extérieur l'image positive attendue, la Martinique n'a pu montrer au monde que des ronds-points en flammes...

7 décembre 2021.

(NDLR : analyse, à bien des égards dérangeante MAIS...)

## **BON A SAVOIR**

### **LA SARA SE DEFEND**

**Guadeloupe, Guyane, Martinique, le 23/11/2021**

**C**ontrairement aux informations qui se propagent sur les réseaux sociaux, **SARA, sa raffinerie et ses terminaux des 3 territoires de Guadeloupe, Guyane et Martinique, ne sont pas en grève.**

**Toutefois, les blocages des accès routiers interdisent l'accès au chargement des transporteurs de matière et d'approvisionnement les stations-service.**

**Nous sommes au travail et continuons à produire carburants et gaz nécessaires aux populations et aux entreprises.**

**Les stocks de carburants de SARA ne sont pas impactés par les mouvements actuels.**

**La Direction Générale de SARA.**

**Pour toutes informations complémentaires, nous restons à votre disposition.**

**Nathalie CHILLAN Responsable Communication 05.96.50.88.05 / 06.96.29.88.93**

### **LA PRÉFECTURE ET LES INCENDIES SUR LE SITE DE CÉRON**

**U**n incendie signalé par un riverain, s'est déclaré sur le site de Céron à Sainte-Luce le 6 novembre dernier vers 13 heures. Le STIS a immédiatement mis en œuvre d'importants moyens pour combattre le feu. Ce site de traitement de déchets, géré par le Syndicat martiniquais de traitement et de valorisation des déchets (SMTVD), sur délégation des trois communautés d'agglomérations compétentes en la matière, est le seul en fonctionnement en Martinique.

Le site de Céron a déjà fait l'objet de nombreux contrôles et demandes de mise en conformité de la part des services de l'État. Un arrêté préfectoral de mesure d'urgence a été pris le 10 novembre 2021.

Le dépôt d'ordures a été interdit par arrêté préfectoral le 10 novembre, et le site du Petit Galion au Robert également sinistré par un incendie, a réouvert partiellement à titre exceptionnel et provisoire le mercredi 17 novembre 2021.

Jeudi 11 novembre, le dôme d'ordures s'est affaissé, rendant impossible l'accès aux engins de terrassement indispensables au STIS pour remplir sa mission, déjà complexe eu égard à la nature du feu (extinction par étouffement et eau) et rendue extrêmement difficile par le fait que les pompes du SMTVD sont hors d'usage.

**==Ajl03418.2000==**

**ENERGIE PLUS**

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 7.622,45 euros  
Siège social : CARREFOUR UNION  
97232 Le Lamentin  
RCS FORT DE FRANCE 414 116 301

**AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE**

Aux termes du procès-verbal du 11/10/2021, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 11/10/2021 et sa mise en liquidation.

**Madame Marie-Micheline PARANON** demeurant Rue du Fromager 169 Lotissement Place d'ARMES – 97232 Le LAMENTIN a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au Rue du Fromager 169 Lotissement Place d'ARMES – 97232 Le LAMENTIN, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de FORT DE FRANCE.

==FINAjl03418.2000==

=====0=====

**==Ajl03462.2000==**

**SCP Sébastien TRIPET**

**Julien MARRY Notaires associés**  
11 Allée des Moubins, Mansarde  
Catalogne 97231 LE ROBERT  
0596 582023

**AVIS D'INTENTION  
DE CONSTATATION**

**DE PRESCRIPTION TRENTENAIRE**

Madame Marie Joséphe Thèrèse GOUYER, veuve de Monsieur Bertrand Hubert Marie-Joseph HAYOT, a chargé Me Julien MARRY, notaire au ROBERT (97231), 11 Allée des Moubins, Mansarde Catalogne, téléphone : 05.96.58.20.23, de régulariser par acte authentique la prescription trentenaire prévue par l'article 2229 du code civil dont elle entend se prévaloir sur les parcelles de terre cadastrées section B, numéro 729 et section B, numéro 730, sis Route du Vauclin, 97270 SAINT-ESPRIT, constituant un chemin d'accès à la propriété.

Toute personne pouvant faire valoir un droit quelconque sur lesdites parcelles ou les revendiquer, est invitée à se faire connaître de Me Julien MARRY à l'adresse indiquée ci-dessus.

Tous dires, déclaration ou opposition devront être formulées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, avant le 15 décembre 2021, date à partir de laquelle il sera procédé à la constatation authentique de la prescription en question.

Pour avis  
J. MARRY

==FinAjl03462.2000==

=====0=====

**==Ajl03463.2000==**

**SCP Sébastien TRIPET Julien MARRY**

**Notaires associés**  
11 Allée des Moubins,  
Mansarde Catalogne  
97231 LE ROBERT  
0596582023

**AVIS D'INTENTION  
DE CONSTATATION  
DE PRESCRIPTION TRENTENAIRE**

Les héritiers de Monsieur Emile MARIIGNAN, en son vivant retraité, demeurant au MORNE-VERT (97226), quartier Montjoly, ont chargé Me Julien MARRY, notaire au ROBERT (97231), 11 Allée des Moubins, Mansarde Catalogne, téléphone : 05.96.58.20.23, de régulariser par acte authentique la prescription trentenaire prévue par l'article 2229 du code civil dont ils entendent se prévaloir sur deux parcelles de terre situées au MORNE-VERT (97226), cadastrées section E, n° 396, pour 5 ares 63 centiares et n° 740, pour 13 ares 03 centiares.

Toute personne pouvant faire valoir un droit quelconque sur lesdites parcelles ou les revendiquer, est invitée à se faire connaître de Me Julien MARRY à l'adresse indiquée ci-dessus.

Tous dires, déclaration ou opposition devront être formulées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, avant le 15 décembre 2021, date à partir de laquelle il sera procédé à la constatation authentique de la prescription en question.

Pour avis  
J. MARRY

==FINAjl03463.2000==

=====0=====

**==Ajl03464.2000==**

**SCI KASAVIE (société en liquidation)**

**Société civile immobilière**  
**au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 225 impasse des Indes**  
**Bois Carré**  
**97232 LE LAMENTIN**  
**852 387 885 RCS FORT DE FRANCE**

**AVIS DE PUBLICITE**

Suivant décision collective des associés en date du 19/11/2021, il résulte que :  
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de la même date et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur VINCENT Eric, né le 22 mars 1965 au Lamentin, demeurant 225 impasse des Indes Bois Carré 97232 LE LAMENTIN, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur adresse à laquelle toute correspondance

devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Fort de France.

Mention sera faite au RCS de Fort de France.  
Pour avis

==FINAjl03464.2000==

=====0=====

**==Ajl03452.2000==**

**HELOGE EURL**

**Société à responsabilité limitée**  
**à associé unique**  
**Capital : 400 euros**  
**Siège social : 214 Chemin Tamaya –**  
**Acajou Sud**  
**97232 LE LAMENTIN**  
**RCS de FORT-DE-FRANCE**  
**sous le numéro 903 205 672**

Par décision de l'associé unique en date du 8/11/2021, il a été décidé d'augmenter le capital pour le porter à 196.610€ par création de 19.621 parts sociales de 10€ chacune. Mention au RCS de Fort de France.

==Ajl03452.2000==

=====0=====

**==Ajl03465.2000==**

**MM LOCATIONS 2020**

**SARL à capital variable**  
**au capital minimum de 10 euros**  
**Siège social: C/O Phalsbourg Gestion**  
**Zone franche de Dillon,**  
**4, rue Georges Eucharis**  
**97200 FORT-DE-FRANCE**  
**RCS CAYENNE 884 407 891**

Aux termes d'une décision de l'Associé Unique, le 18/11/2021, il a été décidé de procéder à la transformation de la société en SAS à capital variable sans la création d'une personne morale nouvelle, à compter du même jour. La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice demeurent inchangés. Le Président de la société sera : La société PHALSBOURG GESTION, SAS au capital de 2 400 000 euros, dont le siège social est situé à ASNIERES-SUR-SEINE (Hauts de Seine), 29, Quai Aulagnier, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 403 261 753, représentée par Monsieur Laurent GHELFI, la nomination est faite sans limitation de durée. Les statuts ont été modifiés en con-séquence.  
Modification au RCS de CAYENNE

==FINAjl03465.2000==

=====0=====

**==Ajl03466.2000==**

**POMPIERE AGENCE EN DOUANE  
Société par actions simplifiée**

**Au capital de 184.560 euros**

**Siège social : ZONE DE LA JAMBETTE  
97200 FORT DE FRANCE**

**310 228 317 RCS FORT de FRANCE**

Le 10/11/2020, le CA a pris les décisions suivantes:

- La société *HELOGE EURL, SARL* au capital de 196.61€, siège social 214 Chemin Tamaya, Acajou Sud, 97232 LE LAMENTIN, RCS 903 205 672 FORT-DE-FRANCE, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de M. Claude Pompière, démissionnaire ;

- M. Bruno Pompière est nommé président du CA en remplacement de M Claude Pompière.

Mention sera faite au RCS de Fort de France.

==FINAjl03466.2000==

=====0=====

**==Ajl03469.2001==**

**AVIS DE CONSTITUTION**

**Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :**

**DENOMINATION :** CD BROCHETTES

**NOM COMMERCIAL :** CDB

**FORME :** Société à responsabilité limitée

**SIÈGE SOCIAL :** Zac de l'Etang Z'Abriocot,

Immeuble La Grand-Voile

97200 FORT DE FRANCE

**OBJET :** La restauration rapide sur place et à emporter de brochettes ; La préparation de plats à base de pâtes, pizzas, viandes, poissons, crustacés, mollusques, légumes, fruits...; Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement

**DUREE :** 99 années

**CAPITAL :** 1.000,00 euros

**GERANCE :** Monsieur Axel JOBELLO, demeurant 44 rue Aubin-Edmond, Lot Case Navire, 97233 SCHOELCHER.

Monsieur William DYABOA, demeurant 29 rue Loursold, Plateau Fofa, 97233 SCHOELCHER.

**IMMATRICULATION :** au RCS de FORT DEFRANCE

Pour avis,

==FINAjl03469.2001==

=====0=====

**==Ajl03472.2000==**

**Annonce rectificative Ajl03448.1998**

Rectificatif à l'annonce Ajl03448.1998, ANTILLA N°1998 paru le 18/11/2021, concernant la société MADIN RECYCLING, il y avait lieu de lire :Par acte SSP du 11/11/2021, il a été constitué une SAS dénommée : MADIN RECYCLING  
Le reste inchangé

==FINAjl03472.2000==

=====0=====

**==Ajl03473.2000==**

**SCI CMFC**

**Société civile immobilière**

**au capital de 170,00 euros**

**Siège social :**

**5, lotissement les Amandiers**

**route de l'union Didier**

**97200 Fort-de-France**

**482 078 771 RCS Fort-de- France**

Aux termes du Procès-verbal d'AGE en date du 25 août 2021, il a été constaté la cession de trois (3) parts sociales de Monsieur Frédéric SAINT-PRIX à Madame Martine SULLY à compter du 24 août 2021 par acte sous seing privé.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Fort-de-France.

==FinAjl03473.2000==

=====0=====

**==Ajl03474.2000==**

**SCI LA GLACIERE**

**Société civile immobilière**

**au capital de 1.000 €**

**Siège social : Habitation Malepuce,**

**550 Morne d'Orange**

**97250 SAINT PIERRE**

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 1<sup>er</sup> décembre 2021 à Saint Pierre, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes

**Forme sociale :** Société civile immobilière

**Dénomination sociale :** SCI LA GLACIERE

**Siège social :** Habitation Malepuce, 550 Morne d'Orange – 97250 SAINT PIERRE

**Objet social :** La société a pour objet : l'acquisition, la construction, la réhabilitation d'un bien immobilier, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit bien immobilier et de tous autres immeubles ou droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des biens immobiliers devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date

de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Gérance :** Monsieur Manuel BAUDOUIN, demeurant : Habitation Malepuce, 550, Morne d'Orange 97250 ST PIERRE

**Clauses relatives aux cessions de parts :**

- agrément requis dans tous les cas

- agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

**Immatriculation de la Société :** au Registre du commerce et des sociétés de Fort de France.

Pour avis

La Gérance

==Ajl03474.2000==

**==Ajl03438.2000==**



**AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ**

**NOM, ADRESSE DU POUVOIR ADJUDICATEUR**

**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE LA MARTINIQUE**

**Rue Gaston Defferre**

**CS 30137**

**97261 FORT DE FRANCE CEDEX**

**OBJET DU MARCHÉ**

ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE RELATIF AU REPERAGE D'AMIANTE AVANT TRAVAUX OU AVANT DEMOLITION SUR L'ENSEMBLE DES BATIMENTS DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE LOTS 1, 3 à 9

**TYPE DE PROCEDURE**

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

**CRITERES D'ATTRIBUTION**

**Les critères retenus pour le jugement des offres :**

-Prix des prestations - Pondération 40%

-Valeur technique - Pondération 60%

**ATTRIBUTION**

**1 - ACCORD-CADRE**

N°2021ABE0000085

LOT N°1 - NORD 1

Basse Pointe, Lorrain, Grand Rivière, Sainte Marie, Marigot, Macouba

**DATE DE CONCLUSION : 25/08/2021**

**2 - ACCORD-CADRE**

N°2021ABE0000088

LOT N°6 - CENTRE 3

Lamentin, Saint Joseph

**DATE DE CONCLUSION : 02/09/2021**

**MONTANT MINIMUM H.T : 5 000,00€**

**NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AUQUEL LES ACCORD-CADRE ONT ÉTÉ ATTRIBUÉS :**  
(LOTS N°1 ET N°6)  
**QUALICONSULT IMMOBILIER SAS**  
**ZI LA LEZARDE**  
**469 IMMEUBLE TALIC**  
**97232 LE LAMENTIN**

**3 - ACCORD-CADRE**  
N°2021ABE0000089  
LOT N°7 - SUD 1  
François, Ducos, Saint-Esprit  
**DATE DE CONCLUSION : 01/09/2021**  
**4 – ACCORD-CADRE N°**  
2021ABE0000090  
LOT N°8 - SUD 2  
Rivière Pilote, Vauclin, Marin, Sainte Anne, Sainte Luce

**DATE DE CONCLUSION : 26/08/2021**  
**5 – ACCORD-CADRE**  
N°2021ABE0000091  
LOT N°9 - SUD 3  
Trois-Ilets, Anses d'Arlet, Diamant, Rivière Salée  
**DATE DE CONCLUSION : 02/09/2021**  
**MONTANT MINIMUM H.T. : 5000,00€**

**NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AUQUEL LES ACCORD-CADRE ONT ÉTÉ ATTRIBUÉS :**  
(LOTS N° 7- N°8 – N°9)  
**ACTE (ANTILLES CONSEILS TECHNIQUES ET EXPERTISES)**  
**MORNE CARETTE**  
**97224 DUCOS**  
**DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS :**  
09/11/2021

==FINAjl03438.2000==

**NOTRE PHOTO :**

**Un paysage  
d'automne où  
la lumière  
réussi à s'insinuer  
à travers la  
végétation et balise  
ainsi un chemin en  
clair obscur de toute  
beauté,  
subtil  
et accueillant.  
Tout un symbole...  
(photo ay...)**





Qualité  
Tranquilité  
Rapidité

**NOUVEAU  
À DUCOS**

**RELATION  
ET  
CONFIANCE**

**PC  
&  
MAC**

Ne pas utiliser sur la voie publique

**RÉPARATION**

**RÉCUPÉRATION DE DONNÉES**

**VENTE DE PC**

Espace 92. N°B32 (Au dessus de Hio-Hio-Hen Automobiles)  
Centre commercial Ducos a coté de Simply Market

 **0596 48 11 73** Port.: 0696 28 28 28

 **TOSHIBA**  **Microsoft** 

*L'îlot Vins*  
L'Art du Vin



VINS - CHAMPAGNES - SPIRITUEUX - EPICERIE FINE

### **3 Caves L'îlot Vins :**

Ccial Carrefour Cluny : 0596 60 29 43

ZI Jambette : 0596 50 32 29

Im. La Frégate, Manhity au Lamentin : 0596 51 58 81

info@lilotvins.com - www.lilot-vins.fr